

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06.10.2005

revue le : 06.10.2005

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit ALTO Truck Cleaner AL
- Producteur/fournisseur :
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: +49 7306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: +49 7306/72-316
- Service chargé des renseignements : Produktlinie Reinigungsmittel
- Renseignements en cas d'urgence :
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche:
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426 Tel:0033/3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:0033/3 88 11 54 75

2 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description :
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.
- Composants contribuant aux dangers:

| | |
|--|--------|
| 5064-31-3 nitrilotriacétate de trisodium | 5-15 % |
| Xn; R 22-36 | |
| EINECS: 225-768-6 | |
| Nonionic tensid | 1-5 % |
| Xn; R 22-41 | |
| 68891-38-3 Nonionic tensid | 1-5 % |
| Xi; R 36/38 | |
| 1310-73-2 hydroxyde de sodium | 1-5 % |
| C; R 35 | |
| EINECS: 215-185-5 | |

- Indications complémentaires :
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- Principaux dangers: Xi Irritant
- Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- Système de classification :
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et
(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06.10.2005

revue le : 06.10.2005

Nom du produit ALTO Truck Cleaner AL

des indications fournies par l'entreprise.

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- après inhalation :
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou jet d'eau. Eteindre les incendies importants avec un jet d'eau ou une mousse résistante à l'alcool.
- Equipement spécial de sécurité :
Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Les précautions individuelles: Non nécessaire.
- Mesures pour la protection de l'environnement :
Diluer avec beaucoup d'eau.
- Méthodes de nettoyage/récupération :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation :
- Précautions à prendre pour la manipulation:
En cas de dilution, toujours présenter de l'eau et y délayer le produit
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Aucune mesure particulière n'est requise.

- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage :
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
1310-73-2 hydroxyde de sodium
VME: 2 mg/m³

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06.10.2005

revue le : 06.10.2005

Nom du produit ALTO Truck Cleaner AL

(suite de la page 2)

- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- Protection respiratoire :
Inutile si l'air ambiant et l'air frais sont suffisants
- Protection des mains :
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.
- Forme : liquide
- Couleur : selon désignation produit
- Odeur : caractéristique
- Modification d'état
- Point de fusion : non déterminé
- Point d'ébullition : 100 ° C
- Point d'éclair : non applicable
- Auto-imflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.
- Pression de vapeur : à 20 ° C 23 hPa
- Densité : à 20 ° C 1,077 g/cm³

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06.10.2005

revue le : 06.10.2005

Nom du produit ALTO Truck Cleaner AL

(suite de la page 3)

- Solubilité dans/miscibilité avec
- l'eau : entièrement miscible
- Valeur du pH :

| | | |
|------------|--------|------|
| (10 g/l) à | 20 ° C | 11,5 |
|------------|--------|------|
- Teneur en solvants :
- solvants organiques 0,0 %%
- Teneur en substances solides : 11,3 %

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique / conditions à éviter :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Produits de décomposition dangereux :
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë :
- Effet primaire d'irritation :
de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.
- des yeux : Provoque des irritations
- Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires :
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Irritant

12 Informations écologiques

- Indications générales :
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) :
polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Ne doit accéder ni à la nappa phréatique, ni aux eaux naturelles
Les solutions diluées peuvent être rejetées dans une stations d'épuration.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit :

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06.10.2005

revue le : 06.10.2005

Nom du produit ALTO Truck Cleaner AL

(suite de la page 4)

- Recommandation :
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés :
- Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé :
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
- Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :
8 (C5) Matières corrosives.
- Indice Kemler : 80
- No ONU 1824
- Groupe d'emballage : III
- Désignation du produit :
1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, mélange
- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :
- Classe IMDG : 8
- No ONU : 1824
- Label 8
- Groupe d'emballage : III
- No EMS : F-A,S-B
- Polluant marin : Non
- Désignation technique exacte :
SODIUM HYDROXIDE SOLUTION, mixture
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
- Classe ICAO/IATA : 8
- No ID ONU : 1824
- Label 8
- Groupe d'emballage : III
- Désignation technique exacte :
SODIUM HYDROXIDE SOLUTION, mixture

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE :
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :
Xi Irritant
- Phrases R : 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- Phrases S :
23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06.10.2005

revue le : 06.10.2005

Nom du produit ALTO Truck Cleaner AL

(suite de la page 5)

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

- Prescriptions nationales :

- Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases R importantes:

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 35 Provoque de graves brûlures.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

- Service établissant la fiche technique :

Service Produits de nettoyage et d'entretien
